

Le 3 mars 2016, Wanty dynamite la tour Proximus de Vedrin

La Tour de Vedrin

La Tour Proximus de Vedrin, culminant à 171 mètres de haut, sera démolie par dynamitage, ce 3 mars 2016.

Lorsque la construction de la structure fut achevée, en 1996, celle-ci servit, dans un premier temps, pour le réseau fixe de Belgacom, de relais hertzien entre Bruxelles, Liège et Luxembourg. En 1997, le pylône fut également équipé d'antennes pour le réseau mobile de Proximus.



Pour que la technologie hertzienne, qui consiste à établir une connexion directe entre deux points via des antennes, fonctionne, aucun obstacle ne peut se trouver entre ces deux points. C'est pour cette raison que les antennes à faisceaux hertziens sont placées au sommet de tours aussi hautes.

Aujourd'hui la tour est obsolète. Notre infrastructure évolue comme nos produits et services et notre réseau en fibre optique nous permet de remplacer la technologie Hertzienne qui se trouvait à son sommet. Parce que l'entretien du bâtiment devenait trop cher et que le maintien d'une structure de cette hauteur n'était plus nécessaire, nous avons décidé de le démolir et de le remplacer par une infrastructure plus petite, destinée à notre réseau mobile.

Une fois la tour démolie, un nouveau pylône de 48 mètres de haut sera donc érigé au même endroit, afin de maintenir une couverture mobile de qualité en 2/3/4G dans la zone.

La démolition de la tour

La Tour de Vedrin sera démolie le 3 mars à midi.

Afin que les travaux n'aient pas d'impact sur les services fournis à ses clients, Proximus a placé une antenne mobile provisoire à quelques dizaines de mètres de la tour actuelle.

La démolition va être réalisée par un dynamitage de la structure induisant son basculement. Pour ce faire, 20 kilos d'explosifs, sous forme de bâtons de dynamite, seront utilisés et mis à feu via un détonateur électronique.

C'est la première fois qu'une tour de cette hauteur sera dynamitée en Belgique.

Les travaux déjà réalisés

La société Wanty a débuté les travaux fin janvier.

Ont été réalisés :

- le déboisement de la zone entourant la tour
- la mise à nu du bâtiment
- la revalorisation de certains équipements (groupes électrogènes, métaux, etc.)
- le forage des fûts (éléments en béton) en vue du minage (placement des charges explosives)
- la démolition mécanique du bâtiment abritant les anciens locaux techniques se trouvant à la base de la tour. Il est possible de visionner les images de la démolition de ce bâtiment en cliquant [ici](#).

La société Seco assure, en outre, deux missions pour le compte de Proximus sur ce chantier : la coordination sécurité et le contrôle de stabilité des travaux de forage pour le minage.

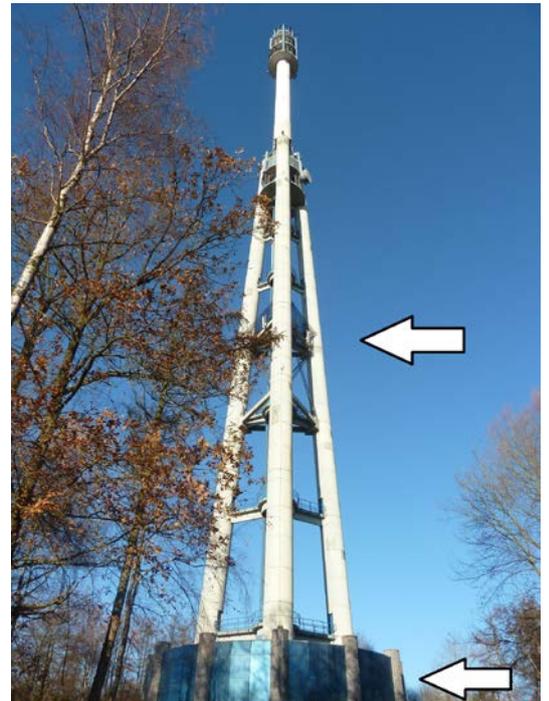
Le dynamitage de la tour

Une première explosion sera provoquée entre 95 et 99 mètres de hauteur afin de dissocier le fût central des trois pieds et de le faire basculer du côté de l'autoroute A4/E411.

Une deuxième explosion sera provoquée, une fraction de seconde après la première, dans le bas d'un des trois pieds de la tour. De la dynamite sera, pour ce faire, placée sur 5 mètres de hauteur. Les deux autres pieds, qui seront partiellement minés, serviront de charnière afin de faire basculer le trépied du côté opposé à l'autoroute, vers les champs. Le pylône se pliera alors sur lui-même pour s'écraser sur le sol.

Comment éclatera le béton ?

Le pied de la tour a été rempli d'eau et les charges explosives ont été placées au milieu du liquide. L'eau étant, par définition, incompressible, c'est elle qui viendra pulvériser le béton lorsque la dynamite explosera et dégagera son gaz.



Après le dynamitage de la tour

Il est prévu de :

- trier les déchets (escaliers, balustrades, ferrailles, etc.)
- broyer les bétons et les évacuer vers un centre de tri agréé pour le recyclage. 1.000m³ de béton seront évacués, ce qui représente une centaine de camions.
- remblayer les fondations afin de remettre le terrain à niveau. 2.000m³ de terre seront utilisés à cet effet.

Dispositions spéciales

Une zone d'exclusion a été mise en place par la police. Il s'agit d'un périmètre de 200 mètres autour de la tour. Celle-ci sera effective dans la matinée du 3 mars, dès 10 heures.

Par sécurité, différentes routes permettant d'accéder à la tour seront bloquées à partir de 10 heures :

- Le tronçon de la Chaussée de Louvain allant de la jonction avec la Rue Basse Chaussée à celle avec la Route de Wasseiges
- Le tronçon de la Rue Bois des Maires situé entre la Rue Félicien Terwagne et la Chaussée de Louvain
- Le tronçon de la Rue Félicien Terwagne situé entre le croisement avec le Rue Rincharde et la Rue Bois des Maires
- La route reliant la Rue Del'Grête à la Rue Félicien Terwagne
- Le chemin reliant la Rue Del' Grête à la Rue Basse Chaussée
- Le tronçon de la Rue Basse Chaussée situé entre le Chemin de Cognelée et le Trieux des Mines
- La Rue du Fort de Cognelée
- Le Chemin de Cognelée

Afin de s'assurer que personne ne pénètre la zone d'exclusion, la police survolera celle-ci en hélicoptère. Un plan détaillé est annexé au dossier.

Par prévention, des motards de la police seront postés en amont du tronçon de l'autoroute A4/E411 situé à proximité de la tour afin de ralentir les automobilistes. L'annonce de la démolition sera également diffusée sur les panneaux d'affichage routier. La police a, par ailleurs, pris des dispositions concernant le trafic aérien en signalant le dynamitage à Belgocontrol ainsi qu'aux forces aériennes.

Si vous souhaitez assister au dynamitage de la tour

Les journalistes qui souhaitent être présents lors du dynamitage de la tour de Vedrin sont les bienvenus. Nous vous accueillerons chez Break Sandwich, 917 Chaussée de Louvain, 5020 Namur.

Le programme

- 8h30 : Accueil des médias souhaitant accéder aux pieds de la tour
- 9h00 : Départ en convoi vers la tour
- 10h00 : Retour au point de rendez-vous et fermeture de la zone d'exclusion
- 11h00 : Accueil des médias ne souhaitant pas accéder aux pieds de la tour
- 12h00 : Dynamitage
- 13h00 : Possibilité de retourner au bas de la tour pour prendre des images après l'explosion

Par souci d'organisation, veuillez nous indiquer si vous serez présent et si la visite aux pieds de la tour vous intéresse avant le 29 février. Si vous souhaitez avoir accès à la tour, merci de nous communiquer les noms et prénoms des représentants de votre média car l'accès sera contrôlé par la police sur base d'une guest-list. Nous vous conseillons également de porter une paire de chaussures pouvant être salies (de type bottes en caoutchouc).

Haroun Fenaux
Proximus Press Relations

+32 2 202 48 67
+32 476 60 03 33
press@proximus.com

Nicolas Bughin
Responsable communication du groupe Wanty

+32 478 64 06 25
nicolas.bughin@wanty.eu
<http://www.wanty.eu/>

